



N°13
21/12/2020



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Olivier BRAY
FREDON AQUITAINE
olivier.brav@fredon-na.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Maraîchage – Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine
N XX du XX/XX/2020 »*



Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Départements 19/24/33/40/47/64

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Bilan 2020 Tomate

Réseau de surveillance

Le réseau de Surveillance Biologique du Territoire relatif au maraîchage a été mis en place sur les différentes zones de productions des espèces suivantes : tomates, aubergines, salades, poivrons/piments, concombres.

L'objectif de ce réseau est d'établir une situation sanitaire pour un meilleur raisonnement de la lutte contre les différents bio-agresseurs rencontrés en cours de production. Avant chaque parution du BSV, des informations ont été collectées, permettant ainsi de suivre l'évolution des principales maladies et ravageurs.

Le bilan de cette saison a été réalisé à partir des données issues :

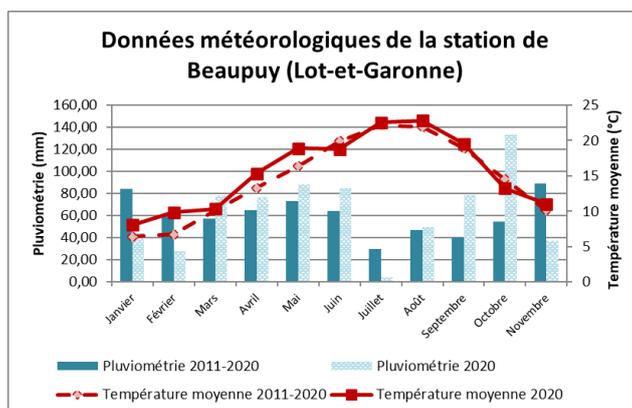
- de **parcelles de référence** : des observations précises ont été effectuées régulièrement dans une même parcelle et selon un protocole harmonisé national,
- de « **tours de plaine** » : informations collectées à la microrégion agricole (Lot-et-Garonne, Landes, Dordogne, Gironde et Pyrénées-Atlantiques). Elles sont de qualité et concernent un nombre de parcelles plus important,
- d'un **réseau de piégeage** : noctuelles défoliatrices,
- de « **dires d'experts** ».

Bilan climatique

Les mois de janvier et février ont été particulièrement doux (l'hiver 2019-2020 est l'hiver le plus chaud depuis 1900). Le printemps 2020 s'inscrit dans cette douceur. Après la pluie et plusieurs épisodes de tempêtes (forts coups de vents) de début mars, le beau temps s'installe et devient même chaud. Mais la neige fait son apparition le 30 mars, même près de l'océan. Le mois d'avril est marqué par des températures particulièrement élevées pour la saison et par une journée du 25 avril très orageuse sur toute la Nouvelle-Aquitaine provoquant des inondations en Lot-et-Garonne et sur l'Est de la Gironde. Les chutes de grêles sont localement très importantes. La douceur se poursuit durant le mois de mai. Cependant, un épisode exceptionnel est enregistré entre le 9 et le 11 mai avec des pluies très abondantes sur les Landes et la Gironde, accompagnées d'orages et de fortes averses de grêles.

L'été 2020 débute par un mois de juin marqué par des journées souvent fraîches combinées à des pluies et des orages fréquents (accompagnés de grêles et de fortes bourrasques). En juillet, les périodes chaudes et fraîches se relayent au cours de la première quinzaine, puis les températures estivales s'imposent fréquemment jusqu'à la fin du mois. Ce mois de juillet a été particulièrement sec avec des cumuls de pluies les plus faibles enregistrés depuis 60 ans. Par la suite, le mois d'août a été principalement marqué par une vague de chaleur du 6 au 13 et une pluviométrie très hétérogène. Des épisodes orageux souvent accompagnés de pluies abondantes et de grêles se sont produits au cours de la première quinzaine. L'été s'est prolongé au début du mois de septembre avec de fortes températures enregistrées autour du 15. Puis à partir du 20 septembre, des conditions climatiques très humides (pluviométrie excessive, grêles) se sont installées pendant plusieurs semaines.

Le mois d'octobre a été particulièrement pluvieux (jusqu'à 3 fois plus de pluie que la normale), froid et déficitaire en ensoleillement. Et enfin, le mois de novembre a été sec, doux et très ensoleillé.



Exemple de données climatiques sur Beaupuy en Lot-et-Garonne

Bilan sanitaire

Graphiques bilan :

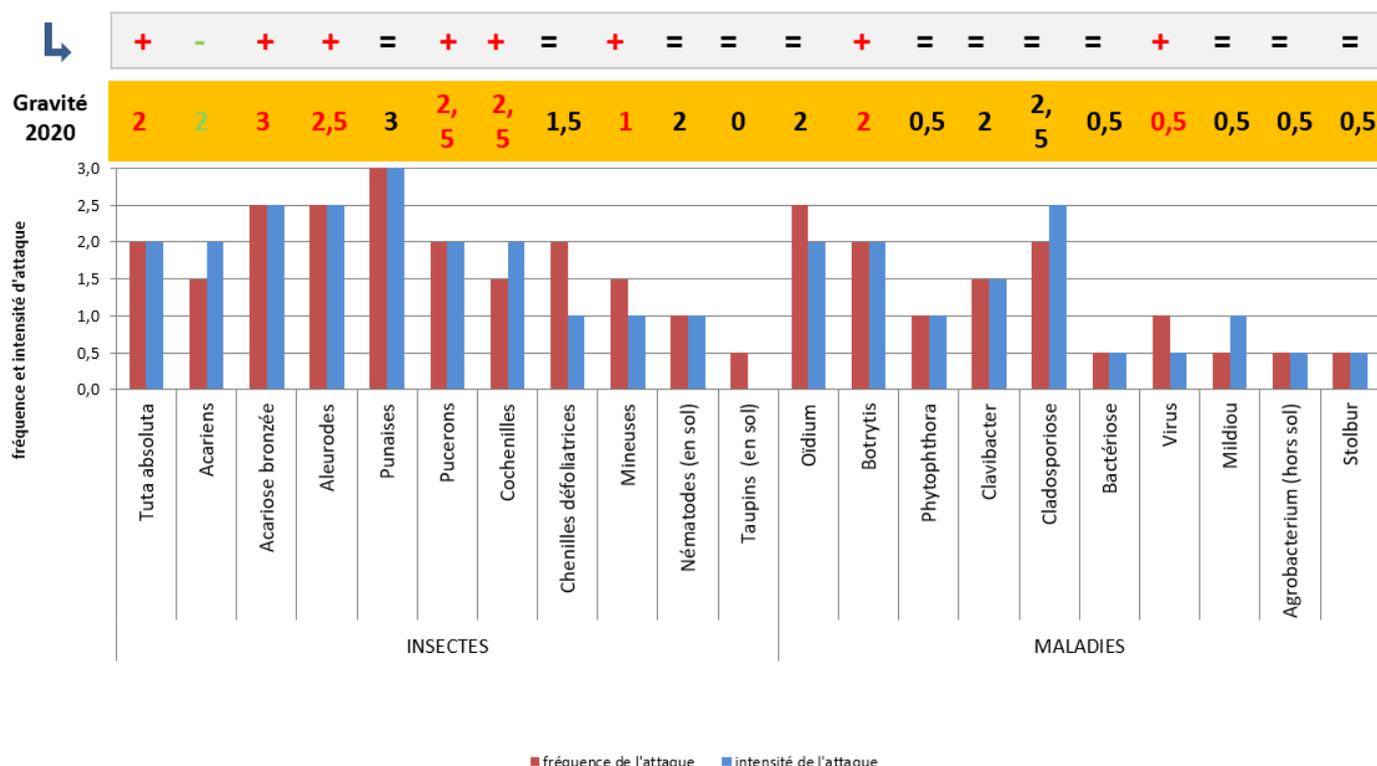
Fréquence et intensité des attaques des maladies et ravageurs observés sur le réseau (niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3).

La **gravité de l'attaque** à l'échelle régionale combine donc la fréquence et l'intensité de l'attaque des parcelles touchées. Elle tient compte également d'une appréciation qualitative de l'incidence finale de chaque bio-agresseur sur la culture.

Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles du réseau BSV Tomate pour la campagne 2020

Evolution par rapport à la campagne précédente

(niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3)



Ravageurs

Tuta absoluta :

Des galeries sont signalées sur jeunes plants, chez un producteur, à la réception. **Il est nécessaire de bien vérifier les plants à l'arrivée sur votre exploitation.** La pression est restée nulle à faible tout le printemps. Sur certaines parcelles, des mines sur feuilles sont signalées malgré la présence de l'auxiliaire *Macrolophus* et de la confusion sexuelle. En juin et juillet, la pression monte et devient forte. Des dégâts sur fruits sont visibles et des interventions sont réalisées. La combinaison de toutes les méthodes de lutte est nécessaire pour le contrôle du ravageur. Dans certains cas, même avec toutes les méthodes combinées, les dégâts sont quand même visibles. La pression restera forte jusqu'à la fin de la saison.

En 2020, la pression *Tuta absoluta* a été forte et supérieure à 2019.

Punaises :

La punaise ***Nesidiocoris*** est signalée sur le Villeneuvois et dans le Marmandais pendant l'hiver en hors sol. Les sites concernés en hors-sol le resteront jusqu'à la fin de la saison malgré les mises en place de gestion. En sol, en AB, la punaise est présente sur la plupart des exploitations avec une intensité variable selon les sites.

Des dégâts de punaises ***Nezara*** sont signalés sur au moins deux exploitations dès le mois de février.

Plusieurs sites sont concernés avec des dégâts sur fruits jusqu'à la fin de la saison.

En juillet, sur deux sites, un nombre trop important de **Macrolophus**, punaise auxiliaire, provoque des piqûres sur fruits et des avortements de fleurs. Des gestions doivent être mises en place pour gérer cet auxiliaire, devenu phytophage. En fin de saison, de nouveaux dégâts dus aux **Macrolophus** sont signalés en sol et en hors sol.

La pression « punaise » a été importante, comme l'an passé et comme pour les autres productions, en augmentation constante.



Nesidiocoris + Dégâts en tête de Nesidiocoris (anneau boursoufflé) + Nezara sur tomate+ Dégât sur fruits
(Crédit photos : ephytia + O. BRAY - FREDON Aquitaine)

Acariens :

En hors sol, des foyers sont signalés en avril, mais maîtrisés, excepté sur un site du Villeneuvois. La pression reste stable, des interventions ont permis de contrôler les foyers jusqu'à la fin de la saison.

Sur la saison, la pression a été moyenne et inférieure à 2019.

Acariose bronzée :

C'est un problème majeur cette année. Deux sites sont concernés dès le début de l'année, plus précocement dans la saison. Le nombre de sites concernés augmente au printemps. La mise en place de la PBI permet de réguler les premiers foyers. En juin, des gestions doivent être mises en place en hors sol et en sol lorsque les premiers cas sont signalés. La pression augmente dans l'été, les fortes chaleurs favorisant le développement de la maladie. L'intégralité des sites présente des symptômes d'acariose bronzée et des gestions doivent de nouveau être mises en place en septembre. En octobre, la diminution des températures fait baisser la pression. Cependant, la maladie reste présente sur un bon nombre de parcelles.

La pression « acariose bronzée » a été importante et plus forte cette année qu'en 2019.





Acariose bronzée
(Crédit photos : A.NAULLET – ATFL)

Aleurodes :

Dès le mois de février, des aleurodes sont piégés sur les panneaux bleus englués. La mise en place de la PBI permet de les réguler dans la majorité des cas. En avril, les populations augmentent. Cependant, les *Macrolophus pygmae* sont installés et permettent de les contrôler. Sur deux sites, leur gestion est difficile. En juin, la pression augmente. Plusieurs sites sont concernés dont un site de 2 ha avec 20 % de plantes touchées. En été, la pression est encore forte et des apports d'*Encarsia* et d'*Eretmocerus* sont réalisés sur deux sites en complément des *Macrolophus*. En sol, les aleurodes sont présents sur 50 % des parcelles et maîtrisés grâce aux *Macrolophus* indigènes. A la fin de l'été, la pression est variable selon les sites mais globalement la PBI les régule.

La pression « aleurodes » a été moyenne à forte, et supérieure à celle de 2019.

Pucerons :

Quelques foyers de *Macrosiphum rosae* sont signalés en février sur 2 serres verres classiques. Des lâchers d'auxiliaires sont prévus. En mars, la présence de pucerons se généralise. Sur une parcelle, la pression est trop forte et une gestion est mise en place. En mai, l'espèce majoritaire est *Macrosiphum rosae*, mais on retrouve aussi des *Aulacorthum solani*. De façon générale en été, la pression est forte. Dans certains cas, des interventions sont nécessaires en sol et hors sol, mais, dans d'autres cas, la régulation se fait par les auxiliaires naturels. En août et septembre, les pucerons provoquent de la fumagine sur une parcelle AB, obligeant le producteur à nettoyer les fruits à la récolte.

Cette année, la pression « puceron » a été forte et supérieure à 2019.

Mineuses :

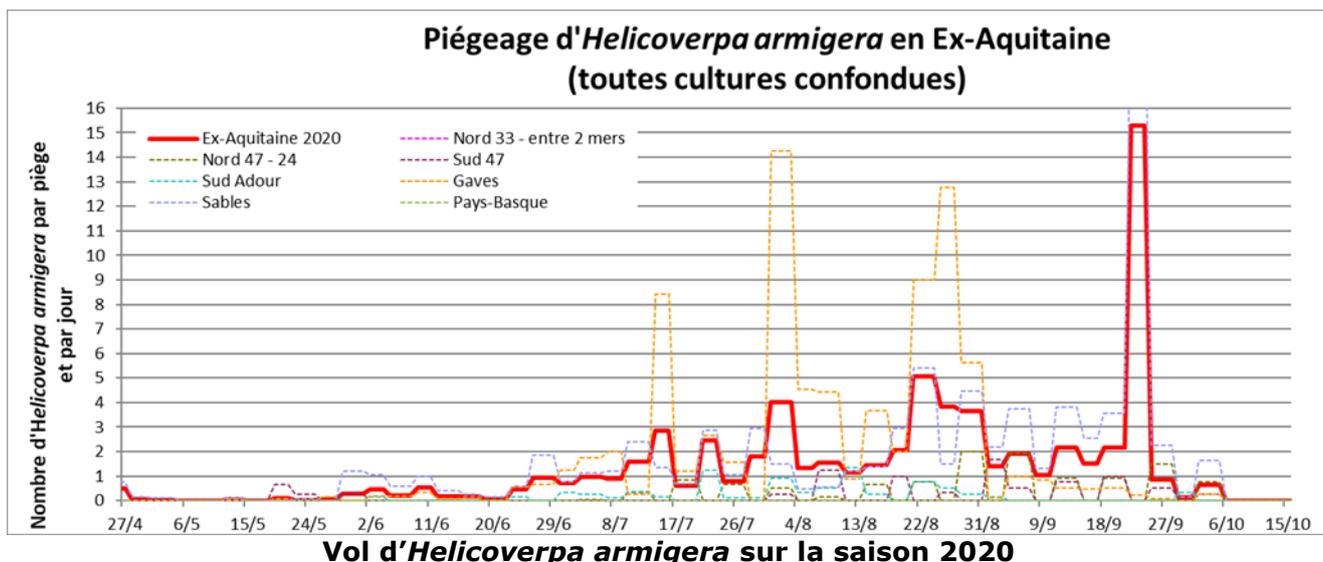
Des cas de mineuses ont été plus fréquemment signalés cette année. En février, la mineuse *Liriomyza bryoniae* est signalée sur une parcelle dans le Villeneuvois. L'auxiliaire *Diglyphus isaea* et le piégeage massif sur pièges jaunes sont utilisés en mars car la pression monte fortement sur cette parcelle. En avril, le problème est géré sur cette parcelle. Un nouveau site avec une pression mineuse est signalé dans le Marmandais. En juin, 4 sites sont concernés en Lot-et-Garonne. En juillet, la mineuse *Liriomyza huidobrensis* est identifiée sur un site dans le Marmandais. En août, une forte pression de mineuses est signalée en Lot-et-Garonne et Gironde.

La pression « mineuses » a été forte et supérieure à 2019.

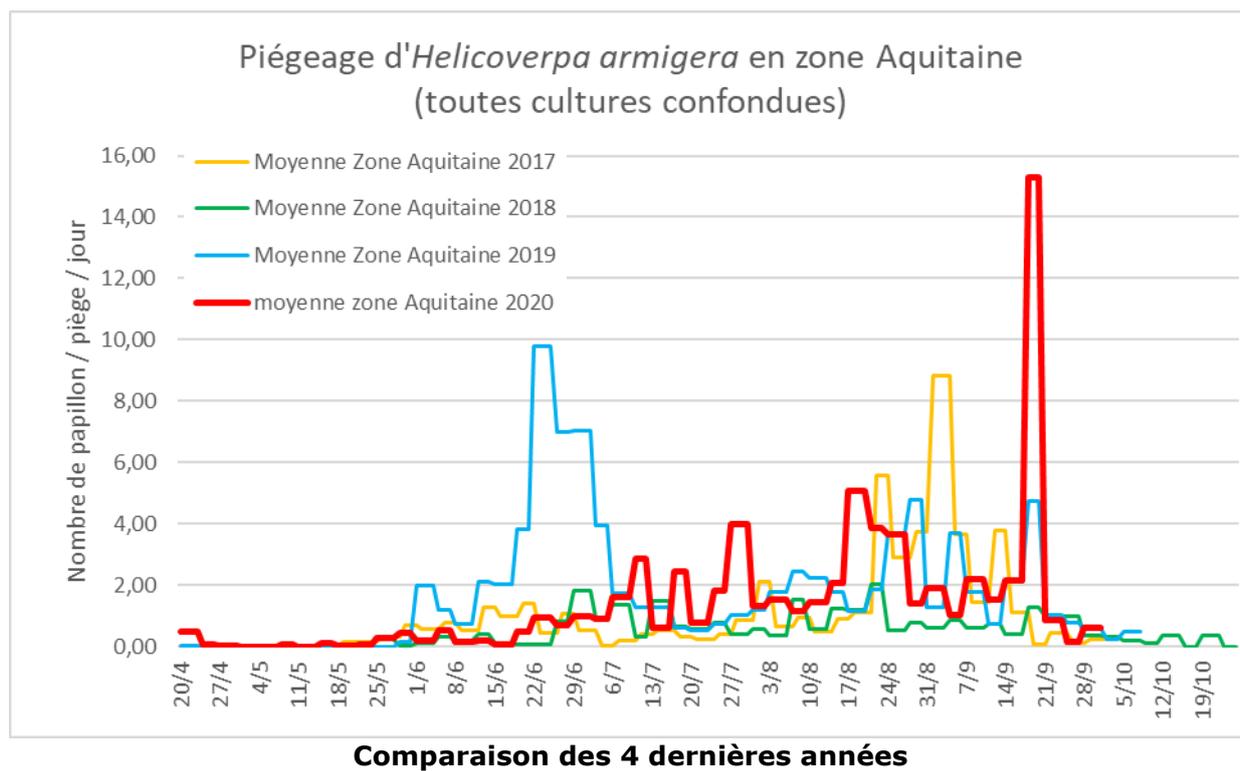


Mineuses face supérieure et inférieure
(Crédit photos : O.BRAY – FREDON NA)

Noctuelles :



Trois vols se sont succédé. Le premier vol s'étend de début juin jusqu'à mi-juillet. Le deuxième s'étend de mi-juillet jusqu'à fin août. Un troisième vol est visible entre fin-août et début octobre.



Cochenilles :

Des **cochenilles** sont signalées dès plantation sur les parcelles à historique et resteront jusqu'à la fin de la saison. Elles engendrent des pertes de rendements pouvant être importantes.

En 2020, la pression a été forte et supérieure à 2019.



Cochenilles sur tomates
(Crédit photos : A.NAULLET – ATFL)

Maladies et virus

Oïdium :

En hors sol, la pression est moyenne en début d'année et diminue en avril. En AB, des plants sont livrés avec des taches. La pression reste faible et principalement contrôlée par les produits de biocontrôle jusqu'en juillet en hors-sol. En sol, en juillet, 80 % des parcelles présentent des symptômes et, sur la moitié de ces parcelles, l'attaque est récente. En août, en sol et en hors-sol, la maladie est présente sur la majorité des sites, mais avec une intensité faible. Fin août-début septembre, la pression est forte avec plusieurs interventions réalisées. La pression restera stable en sol jusqu'à la fin de saison et en légère augmentation sur les parcelles en hors sol.

Ce sont les variétés anciennes, de plus en plus cultivées, qui sont les plus sensibles à la maladie.

Comme les années précédentes, la pression « oïdium » a été importante en 2020 et comparable à 2019.



***Oïdium neolycopersici* sur tomate**
(Crédit photo : O.BRAY – FREDON Aquitaine)

***Corynebacterium* :**

En hors sol, la maladie est présente sur au moins 3 sites en juillet. Pour empêcher la propagation, plus de mille plants ont été détruits.

La pression a été similaire à celle de la campagne précédente.

Cladosporiose :

En hors-sol, les premières tâches sont observées dès le mois de février dans une serre verre éclairée. Au mois de mai, la maladie est observée sur plusieurs secteurs. Les variétés touchées sont les variétés anciennes. En juin, le temps humide fait monter la pression, sur un site en hors sol, 50 % des plantes sont concernées sur 3 ha. En juillet, 100 % des parcelles hors sol sont concernées par la maladie sur variétés anciennes. En sol, 80 % des parcelles du Lot-et-Garonne sont concernées. A l'automne, en hors-sol, la pression augmente encore et se stabilise en sol. Selon les variétés, les intensités sont plus ou moins fortes.

La pression « cladosporiose » a été moyenne à forte et équivalente à celle de 2019.



Cladosporiose face externe et interne
(Crédit photos : O.BRAY – FREDON Aquitaine)

Botrytis :

En février et mars, la maladie est observée sur la majorité des sites hors-sol. Une baisse de la pression est notée en avril. En mai, la pression est forte à très forte selon les secteurs, avec des symptômes sur tiges, feuilles et fruits. En juin, la pression se calme. En été, la maladie est encore visible surtout en sol. En fin de saison, le temps humide fait augmenter la pression en sol et en hors sol avec des pertes de fruits dans certains cas.

La pression « botrytis » a été moyenne et supérieure à celle de 2019.



Botrytis sur feuilles et fruits et taches fantômes

(Crédits photos : A. NAULLET - ATFL – O.BRAY – FREDON NA et S.ALFIERI – Agrobio Périgord)

Virus :

Cette année, suite à l'identification du **ToBRFV** en Bretagne, la vigilance a été forte par rapport aux symptômes de virus. Aucun nouveau cas n'a été signalé en France en 2020. Cette année, le **ToBRFV** a été pour la première fois signalé en Pologne, à Chypre, en République Tchèque et a été de nouveau signalé en Allemagne. Il est donc toujours **très important** de suivre les mesures prophylactiques et de porter une grande vigilance sur l'achat de vos plants et semences.

Se reporter au BSV Edition spéciale disponible [ICI](#).

L'instruction technique DGAL/SDQP/2020-280 du 14 mai 2020 est disponible [ICI](#).



Symptômes du ToBRFV sur tomates sur fruits et feuilles

(Crédit Photos : <https://gd.eppo.int/taxon/TOBRFV/photos>)

Le virus **ToLCNDV**, organisme de quarantaine de lutte obligatoire, vient d'être signalé récemment en France dans les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône sur des cultures de courgettes. Il est responsable de dommages importants sur courgettes, concombres et melons. Le virus est susceptible d'infecter un très grand nombre d'espèces végétales telles que la pomme de terre, **la tomate**, la courgette, l'aubergine, le melon, le concombre, le poivron et les courges.

Le signalement de ce virus réglementé implique la mise en place d'un plan de surveillance national pour la prochaine campagne culturale. Tout symptôme douteux doit être signalé aux autorités sanitaires (DRAAF-SRAL Nouvelle-Aquitaine) et faire l'objet d'une analyse. Voir [ici](#) la fiche de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine.

Les virus **Pepino**, **TSWV** et **ToMV** ont aussi été signalés pendant la saison.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".